COMMUNAUTÉ d'AGGLOMÉRATION du PAYS de LAON

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 13/07/2021 à 15h35
Réference de l'AR : 002-200043495-20210707-DEC202107_04-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 7 juillet 2021

Délibération n°4

Date de convocation : le 30/06/21 Date d'affichage : le 20 JUIL. 2021

Les membres du Conseil Communautaire se sont réunis le 7 juillet 2021 à 18h00 à la salle des fêtes d'Aulnois sous Laon.

Sont présents : titulaires et suppléants avec voix délibérative :
G.HARANT - Y.BRUN - F.DEMAZURE - P.BIEDAL - MP.TOKARSKI - JM.LHOMME - P.VAN HAMME - C.VUAROQUEAUX - M.MACHAIN - P.BERTELOOT - O.JOSSEAUX - F.HARANG - JM.RABOUILLE - S.JUILLIART - F.FERON - P.MEZZAROBBA - Y.LEMOINE - B.BUVRY - JM.WACK - E.DELHAYE - S.LETOT-DURANDE - Y.ROBIN - S.DUPONT - Y.BUFFET - F.JOLY - P.MOZIN - D.VALLIERE - AM.SAUVEZ - F.POIDEVIN -JM.QUERE - H.LAHYANI -H.DAUCHEZ - A.TOURNEUX - C.CHATELAIN - B.LEBEL - S.WEIL - P.CERVI - N.DRAGON - G.MONCOURTOIS - J.LECOMTE - C.LAMBERT - R.CARLIER - L.BOURGEOIS - P.PIRE - JL.LIENARD - R.RENARD - M.FRAISE - P.DHENIN - J.VERON - P.MAQUIN

Absents excusés ayant donné pouvoir :
J.BALITOUT à Y.BRUN - P.DEROCH à Y.BRUN - C.COULON à E.DELHAYE - F.BOUILLE à B.BUVRY - C.MATHIEU à F.JOLY - S.ETIENNE-CHARLES à S.LETOT-DURANDE - G.BLANCHARD-DOUCHAIN à AM.SAUVEZ - D.VALISSANT à Y.BUFFET - D.PIERRE à S.DUPONT - A.DELEBARRE-TESSEDRE à D.VALLIERE - MM.PASCUAL à Y.ROBIN - A.LEFEVRE à A.TOURNEUX - M.BEAUFRERE à H.LAHYANI - F.KARIMET à F.FERON - C.MEULLEMIESTRE à M. FRAISE

Absents Excusés : F.LEAUTE - C.BARAN - E.GOULLIEUX - MP.FOURDRAIN-FAY - Y.RUDER - N.DUSSART - G.CHARLES - P.DRUET - B.TRONEL - M.KELLER -

Objet : Décision modificative n° 1 - Budget ZAC Champ du Roy

Rapporteur : Fabrice FERON
Secrétaire de séance : Georges HARANT

Exposé :

Cette première décision modificative de l'exercice a pour objectif de prévoir une somme de 85 000,00 euros dans le cadre de la mise en place d'une défense incendie hors sol.

Délibération

Vu l'avis favorable du Bureau,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, décide :

- D'adopter la Décision modificative n°1 du Budget annexe ZAC Champ du Roy telle qu'exposée ainsi que les documents annexés à la présente délibération.

60, rue de Chambry - 02000 AULNOIS-SOUS-LAON - Tél : 03 23 22 31 00 - Fax : 03 23 22 31 04
Email : contact@ca-paysdelaon.fr - Site internet : www.ca-paysdelaon.fr
N° SIRET : 200 043 495 000 15 - Code APE : 8411Z

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif compétent dans les 2 mois à compter de sa publication et de sa notification

CERTIFIE EXECUTOIRE PAR LE PRESIDENT
A COMPTER DU 20 JUIL. 2021

Le Président

E. DELHAYE

Pour extrait conforme

Le Président

E. DELHAYE

Nombre de conseillers titulaires	: 75
Nombre de conseillers présents	: 50
Nombre de votes exprimés	: 65
Votes favorables	: 65
Votes défavorables	: 00
Abstentions	: 00

BUDGET ZAC CHAMP DU ROY

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DM1

	Libellé	Dépenses en plus	Dépenses en moins
Chap. 011	Charges à caractère général	0,00	0,00
Chap. 012	Charges de personnel	0,00	0,00
Chap. 014	Atténuations de produits	0,00	0,00
Chap.65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00
Chap.66	Charges financières	0,00	0,00
Chap.67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00
Chap.68	Dotations aux provisions	0,00	0,00
	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00
023	VIREMENT A LA SECTION D INVESTISSEMENT		
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**0,00**	**0,00**

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DM1

	Libellé	Recettes en plus	Recettes en moins
Chap.002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00
Chap.013	Atténuations de charges	0,00	0,00
Chap.70	Produits des Services du Domaine	0,00	0,00
Chap.73	Impôts et Taxes	0,00	0,00
Chap.74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00
Chap.75	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00
Chap.76	Produits Financiers	0,00	0,00
Chap.77	Produits exceptionnels	0,00	0,00
Chap.79	Transferts de charges	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**0,00**	**0,00**

Section De fonctionnement	Total par type de mouvements	Solde par type de mouvement
Dépenses en plus (A)	0,00	0,00
Dépenses en moins (B)	0,00	
Recettes en plus (C)	0,00	0,00
Recettes en moins (D)	0,00	
Solde (A + D - B - C)	0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT - DM N°1 - EXERCICE 2021

OPERATIONS D ORDRE OU NON VENTILEES

Chap	Libellé		
	DEPENSES	Dépenses en plus	Dépenses en moins
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00
	RECETTES	Recettes en plus	Recettes en moins
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00
021	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00

OPERATION 2000 "FINANCEMENT GLOBALISE DE L INVESTISSEMENT"

Chap	Libellé		
		Dépenses en plus	Dépenses en moins
	DEPENSES	0,00	0,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		
		Recettes en plus	Recettes en moins
	RECETTES	0,00	0,00
024	PRODUITS DES CESSIONS D IMMOBILISATIONS		

OPERATION 2007 "ZAC CHAMP DU ROY"

Chap	Libellé		
		Dépenses en plus	Dépenses en moins
	DEPENSES	85 000,00	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
21568	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE D INCENDIE ET DE DEFENSE CIVILE	45 000,00	
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	40 000,00	
		Recettes en plus	Recettes en moins
	RECETTES	0,00	0,00
13	SUBVENTION D INVESTISSEMENT		

Section d'investissement	Total par type de mouvements	Solde par type de mouvement
Dépenses en plus (A)	85 000,00	85 000,00
Dépenses en moins (B)	0,00	
Recettes en plus (C)	0,00	0,00
Recettes en moins (D)	0,00	
Solde (A + D - B - C)	85 000,00	85 000,00

Décision modificative n°1 - Exercice 2021

Récapitulatif

BUDGET ZAC CHAMP DU ROY

Total des deux sections	Total par type de mouvements	Solde par type de mouvement
Dépenses en plus (A)	85 000,00	85 000,00
Dépenses en moins (B)	0,00	
Recettes en plus (C)	0,00	0,00
Recettes en moins (D)	0,00	
Solde (A + D - B - C)	85 000,00	85 000,00

Cette décision modificative fait apparaitre un besoin de financement de 85 000€.
Ce dernier est couvert par le suréquilibre budgétaire de la section d'investissement constaté au budget primitif (+125 254,66€). Après cette DM, le suréquilibre s'élève à 40 254,66€